

La création d'entreprises portée par le régime d'auto-entrepreneur

En Poitou-Charentes, 14 263 entreprises ont été créées en 2009. Ce nombre, historiquement haut, est lié au nouveau régime d'auto-entrepreneur. En effet, 61 % des entreprises ont été créées sous ce régime. A contrario, les créations hors auto-entrepreneurs ralentissent. Le nouveau statut d'entrepreneur profite à tous les secteurs économiques et notamment à la construction.

Parmi ces nouvelles entreprises régionales, 80 % sont des entreprises individuelles qui génèrent peu d'emplois salariés. Le tissu économique est fragilisé par la crise : le nombre de défaillances d'entreprises a progressé de 21 % dans la région contre à peine 9 % à l'échelle nationale.

Le Poitou-Charentes comptait 74 612 entreprises, début 2009 dans le secteur marchand non agricole. Les créations d'entreprises y ont augmenté de 98 % en un an dans la région, ce qui classe le Poitou-Charentes en tête du classement du taux d'évolution des créations sur l'ensemble des régions françaises entre 2008 et 2009. Ce sont 14 263 nouvelles entreprises qui ont été créées en 2009. C'est le nouveau régime d'auto-entrepreneur qui explique cette augmentation observée dans pratiquement tous les secteurs d'activité. En effet, 61 % de nouvelles entreprises ont été créées avec le statut d'auto-entrepreneur. À titre de comparaison, en France, sur la même période, l'augmentation du nombre de créations est de 75 % et 55 % de ces nouvelles unités sont des auto-entrepreneurs.

L'année 2009 marque donc, au niveau régional comme au niveau national, une augmentation sans précédent des créations d'entreprises (graphique 1). Les mesures législatives prises dans le cadre de la Loi sur la

Évolution des créations d'entreprises
(indice base 100 en 2002) (graphique 1)



Source : Insee (REE 2008 - secteur marchand non agricole, entreprises ayant leur siège en Poitou-Charentes)

modernisation de l'économie (LME) de 2008 ont facilité les démarches de créations d'entreprises et suscité de nouvelles vocations d'entrepreneurs. Ces mesures ont permis la hausse record des créations d'entreprises en 2009. Le régime d'auto-entrepreneur (*encadré 1*) permet, depuis le 1^{er} janvier 2009, aux salariés, chômeurs, retraités ou étudiants de développer une activité à titre principal ou complémentaire pour augmenter leurs revenus, avec des démarches simplifiées.

1 L'auto-entrepreneur

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le nouveau régime de l'auto-entrepreneur permet à celui qui le souhaite de créer sa propre entreprise simplement et rapidement. Cela représente aussi une opportunité pour des chefs d'entreprise de changer de statut.

Ce nouveau régime, créé par la loi de modernisation de l'économie, lève les barrières à l'entrée de l'entrepreneuriat et offre une nouvelle chance à de nombreux salariés, étudiants, retraités et chômeurs, de compléter leurs revenus. Ce statut offre de nombreux avantages sociaux, déclaratifs et fiscaux.

Les relations avec l'administration sont réduites à l'extrême :

- l'auto-entrepreneur devra s'acquitter d'un seul prélèvement équivalent à 13 % de son chiffre d'affaires mensuel ou trimestriel pour toute activité commerciale, 20,5 % pour une activité libérale ou à 23 % pour les activités de service ;
- il n'y a aucune autre taxe à acquitter : l'auto-entrepreneur n'est pas soumis à la TVA et il est exonéré de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la création de son entreprise ;
- s'il ne réalise aucun chiffre d'affaires, l'auto-entrepreneur ne paiera aucune charge. Lorsqu'il cesse son activité, cela ne coûte rien non plus ;
- techniquement, une seule chose est demandée : remplir « un livre chronologique des recettes » pour enregistrer les ventes effectuées, et pour les commerçants remplir un « livre des achats ».

Ce statut est protecteur et offre des droits sociaux importants :

- l'auto-entrepreneur est affilié à la Sécurité sociale et valide des trimestres de retraite ;
- il s'acquitte forfaitairement de ses charges sociales et de ses impôts uniquement sur ce qu'il encaisse. S'il n'encaisse rien, il ne paie et ne déclare rien. Il bénéficiera de la couverture assurance maladie dès le premier euro de chiffre d'affaires.

HORS AUTO-ENTREPRENEURS, LES VOCATIONS SONT MOINS NOMBREUSES

Cependant le nombre de créations d'entreprises « classiques », c'est-à-dire hors auto-entrepreneur, baisse nettement, à un rythme équivalent à ceux des autres régions, -23 % en Poitou-Charentes pour -21 % France entière. Dans ce recul, il n'est pas possible aujourd'hui de distinguer précisément ce qui relève de la crise économique de 2009 de ce qui est lié à la préférence du nouveau statut de création par les entrepreneurs. En effet, pour un certain nombre de créateurs, leur entreprise aurait tout de même vu le jour en l'absence du régime d'auto-entrepreneurs, alors que pour d'autres, c'est l'opportunité de la forme juridique et fiscale qui a été décisive (*encadré 2*).

La part des auto-entrepreneurs dans l'ensemble des créations enregistrées en 2009 place le Poitou-Charentes dans le peloton de tête des régions de métropole (61 % contre 55 % pour la France entière).

2 De la difficulté de caractériser l'auto-entrepreneuriat

Comme les déclarations de créations sont simplifiées, l'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est, en partie, lacunaire. Le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre en effet, sans distinction, toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création. Or, selon le concept harmonisé au niveau européen, une création d'entreprise doit s'accompagner de la mise en œuvre effective de nouveaux moyens de production. Les entreprises créées hors du régime d'auto-entrepreneur satisfont ce critère, mais seules les créations d'auto-entrepreneurs qui satisfont ce critère devraient être « légitimement » comptabilisées comme créations.

L'évolution globale du nombre de créations, prenant en compte cette part « légitime », résulterait de la combinaison de deux effets :

- un effet de substitution : création sous le régime de l'auto-entrepreneur de préférence à un autre régime, considéré comme moins avantageux ;
- un effet d'ajout : création, sous le régime de l'auto-entrepreneur, d'entreprises qui n'auraient jamais vu le jour sans ce régime. Les données statistiques disponibles aujourd'hui ne permettent pas de séparer ces deux effets.

LES AUTO-ENTREPRENEURS PRÉSENTS DANS TOUS LES SECTEURS...

Le régime d'auto-entrepreneur, mis en place au 1^{er} janvier 2009, a permis, malgré la crise financière, de redynamiser et de dopper le tissu économique régional. La hausse des créations d'entreprises touche tous les secteurs, à l'exception des activités immobilières et du transport (graphique 2).

La moitié des créations se réalise dans les services. Dans ce secteur, le soutien aux entreprises et autres services aux ménages représentent la majorité des créations. Certaines activités ont particulièrement attiré les nouvelles vocations : +153 % pour l'activité de soutien aux entreprises, +236 % pour l'information et la communication et +257 % pour les autres services

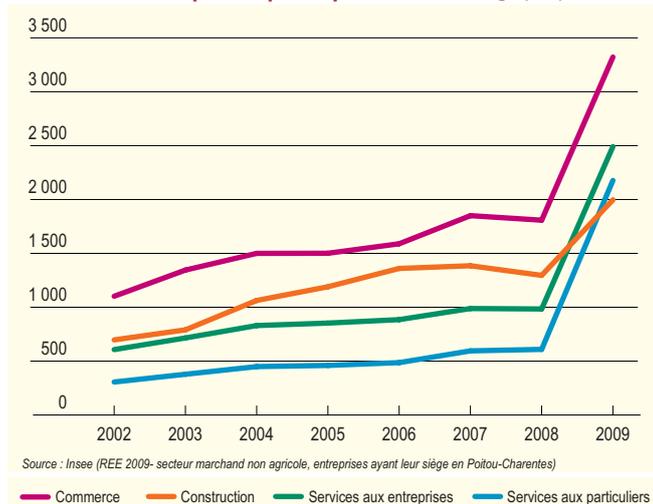
aux ménages qui comprennent principalement les arts, spectacles, réparation d'ordinateurs et diverses activités de services personnels.

... NOTAMMENT DANS LA CONSTRUCTION

La construction demeure un secteur très impacté par la crise. L'inquiétude persistante des promoteurs n'incite pas à entreprendre en dehors du statut d'auto-entrepreneurs. Le statut classique enregistre une baisse de 42 % de créations dans ce domaine.

Parallèlement, les activités immobilières enregistrent une très légère baisse des créations d'entreprises (-2 %), en lien avec les difficultés du secteur.

Créations d'entreprises dans les quatre principaux secteurs (graphique 2)



43 % DES CRÉATIONS RÉGIONALES EN CHARENTE-MARITIME

La Charente-Maritime demeure le département le plus actif avec 43 % des créations totales du Poitou-Charentes, part relativement conforme au parc d'entreprises existantes (42 %). Les nouvelles entreprises voient le jour principalement dans les activités liées au tourisme (commerce, hébergement, services liés aux ménages).

DES CRÉATIONS QUI DOUBLENT DANS LA VIENNE

La Vienne enregistre la plus forte croissance régionale des créations d'entreprises avec un nombre qui a plus que doublé entre 2008 et 2009 (+121 %). Plus de la moitié de ces créations (63 %) est due au statut d'auto-

Créations d'entreprises par département et activité en 2009

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes	Évolution 2009/2008 (en %)
Industrie	199	404	179	225	1 007	172,2
Construction	429	844	298	426	1 997	54,1
Commerce, Transports, Hébergement et restauration	830	1 882	564	845	4 121	69,4
Hébergement, tourisme	144	329	88	136	697	36,9
Commerce	669	1 505	460	688	3 322	83,7
Transport	17	48	16	21	102	-12,1
Services	1 286	3 013	1 170	1 669	7 138	129,0
Activités financières	58	115	62	83	318	10,8
Activités immobilières	53	193	62	102	410	-1,7
Information et télécommunication	100	244	82	152	578	236,0
Soutien aux entreprises	450	1040	390	612	2 491	153,2
Enseignements, santé, action sociale	197	485	211	270	1 164	79,6
Autres services aux ménages	428	936	363	450	2 177	257,5
Ensemble	2 744	6 143	2 211	3 165	14 263	97,7

Source : Insee (REE2009 -secteur marchand non agricole, entreprises ayant leur siège en Poitou-Charentes)

entrepreneur. Cette progression est plus marquée dans le secteur des services qui regroupe plus d'une création sur deux, et notamment dans les sous-secteurs du « soutien aux entreprises » et de « l'information et télécommunication » qui totalisent près de 25 % des créations du département.

UN RECORD EN CHARENTE : 64 % D'AUTO-ENTREPRENEURS

Le nombre de créations d'entreprises a pratiquement doublé (+98 %) en Charente entre 2008 et 2009. Les activités de service (services aux ménages, soutien aux entreprises) et de commerce portent notamment cette évolution. Près d'une entreprise sur quatre a été créée dans le secteur du commerce, et la construction est à son

meilleur niveau régional (+15,6 %). La Charente est le département dont la part des auto-entrepreneurs dans les créations d'entreprises est la plus forte, avec 64 %.

ENGOUEMENT DANS LES SERVICES EN DEUX-SÈVRES

Les Deux-Sèvres bénéficient également fortement du statut d'auto-entrepreneur, les créations ayant doublé entre 2008 et 2009. Le secteur des services (avec notamment « les autres services aux ménages ») affiche une progression des créations d'entreprises plus importante qu'au niveau régional avec 52,9 % contre 50 % en Poitou-Charentes.

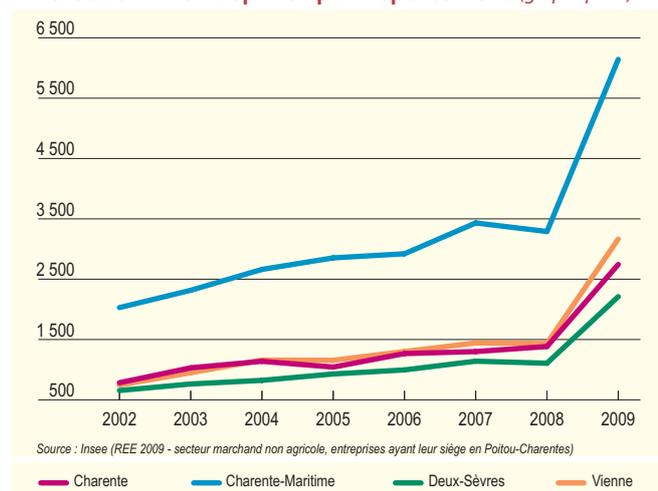
PARTI DES NOUVELLES ENTREPRISES, PEU DE SOCIÉTÉS CRÉÉES...

Parmi l'ensemble des entreprises créées en 2009, huit sur dix l'ont été sous la forme juridique des entreprises individuelles. Et 20 % des créations seulement sont des sociétés. Ce chiffre est en baisse de 20 points par rapport à 2008. Le statut d'entreprise individuelle, dont fait partie le nouveau régime d'auto-entrepreneur, a ainsi été encore plus adopté en 2009 grâce à la souplesse de fonctionnement qu'il offre.

... ET PEU D'EMPLOIS SALARIÉS GÉNÉRÉS

L'impact des créations d'entreprises sur l'emploi salarié est faible. En 2009, 95 % des entreprises nouvelles sont créées sans salarié. En effet, la création sous le régime

Créations d'entreprises par département (graphique 3)



Nombre d'entreprises du Poitou-Charentes au 1^{er} janvier 2009

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes	Structure Poitou-Charentes (en %)
Industrie	1 561	2 482	1 182	1 313	6 538	8,8
Construction	2 530	5 340	2 185	2 396	12 451	16,7
Commerce, Transports, Hébergement et restauration	5 485	10 448	3 888	4 535	24 356	32,6
Hébergement, tourisme	924	2 673	840	1 113	5 550	7,4
Commerce	4 222	7 156	2 674	3 109	17 161	23,0
Transport	339	619	374	313	1 645	2,2
Services	5 801	12 945	5 704	6 817	31 267	41,9
Activités financières	559	1 101	666	699	3 025	4,1
Activités immobilières	655	1 863	790	820	4 128	5,5
Information et télécommunication	179	431	193	236	1 039	1,4
Soutien aux entreprises	1 608	3 639	1 557	2 076	8 880	11,9
Enseignements, santé, action sociale	1 705	3 673	1 543	1 836	8 757	11,7
Autres services aux ménages	1 095	2 238	955	1 150	5 438	7,3
Ensemble	15 377	31 215	12 959	15 061	74 612	100,0

Source : Insee (REE2009 - secteur marchand non agricole, entreprises ayant leur siège en Poitou-Charentes)

d'auto-entrepreneur se fait, à de très rares exceptions, sans salarié. Parmi les créations hors auto-entrepreneurs, cette part (87,6 %) est semblable à celle de 2008. Parmi les entreprises qui se créent avec au moins un salarié, il y a en moyenne 2,7 salariés en 2009. Dans tous les secteurs d'activité, ce nombre moyen de salariés est très proche de ce qu'il était en 2008. Le secteur de l'industrie conserve une des moyennes les plus élevées avec 3,9 salariés.

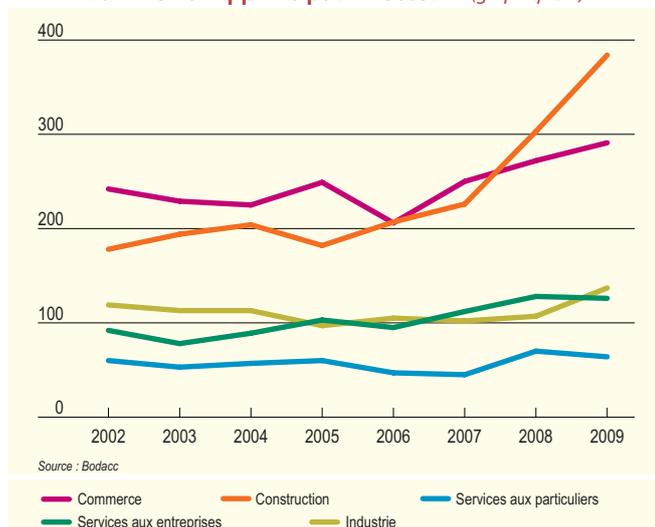
DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES EN HAUSSE...

Les défaillances s'accroissent en 2009 (graphique 4), en lien avec la dégradation de l'économie, même si une défaillance n'est pas toujours suivie d'une fermeture de l'entreprise (définition). De ce point de vue, la crise a davantage touché la région que l'ensemble de la métropole. On dénombre 1 379 entreprises défaillantes en date de jugement soit une hausse de 21 % (contre +8,8 % France entière).

... SURTOUT DANS L'INDUSTRIE ET LA CONSTRUCTION

Les difficultés dans l'industrie et la construction se traduisent par une hausse plus importante des défaillances (respectivement +28 % et +26,7 %). Le commerce limite un peu les dégâts avec une hausse de 7 % du nombre de défaillances. Les activités liées au tourisme et au transport enregistrent chacune des hausses supérieures à 60 % (graphique 4). Seuls les services aux ménages et le soutien aux entreprises comptent moins de défaillances en 2009 qu'en 2008 (respectivement -8,6 % et -1,6%).

Défaillances d'entreprises dans les cinq principaux secteurs (graphique 4)



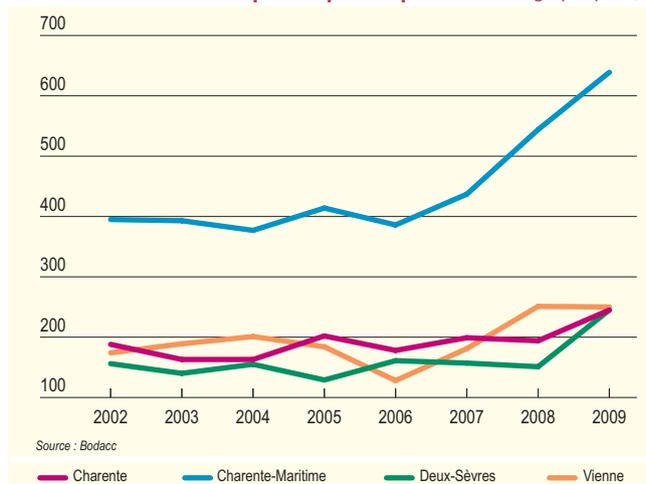
DES DÉFAILLANCES PLUS IMPORTANTES DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS, SAUF DANS LA VIENNE

Le nombre de défaillances reste plutôt stable dans le département de la Vienne (-0,4 %).

En revanche, dans les autres départements, il est en hausse. La Charente-Maritime est le département le plus créateur d'entreprises mais aussi le plus touché en nombre de défaillances (graphique 5). Cependant, avec une hausse de 17,5 % des défaillances, elle est relativement moins touchée que les Deux-Sèvres (+62,3 %) et la Charente (+26,3 %).

Dans la région, ce sont près de 5 460 salariés qui ont été touchés par une mise en redressement judiciaire de leur entreprise. La plus grosse défaillance enregistrée étant celle d'Heuliez à Cerizay.

Défaillances d'entreprises par département (graphique 5)



DÉFINITIONS

Défaillances d'entreprises

Les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures : liquidation ou redressement par continuation ou reprise.

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie (entre 10 % et 20 %), variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations d'entreprises.